

Abris fermés

La Ville propose également des abris pour stationner des vélos personnels ou loués. Ils se situent à proximité des bâtiments publics et des équipements culturels et sportifs.

Il existe deux formules :

- des abris couverts gratuits et accessibles à tous
- des stations fermées payantes :
 - **à la gare SNCF côté rue Beauvais** : un local de 80 places avec racks, casiers et pompe de gonflage
 - **à la gare SNCF côté rue Yequel** : un local de 208 places avec racks, casiers, arceaux, places larges pour les vélos-cargos, emplacements pour recharge des vélos à assistance électrique, outils et pompe de gonflage

(ouverture au cours de la semaine du 7 juin)

- **sur le quai des Indes**, au niveau de l'embarcadère du transrade : un local de 20 places avec racks, pompe de gonflage et 3 emplacements dédiés aux vélos-cargos
- **Place Alsace-Lorraine** : un local de 30 places avec racks et pompe de gonflage
- **rue Armand Guillemot**, près du conservatoire et du Crous : un local de 60 places avec racks et pompe de gonflage

L'abonnement aux consignes collectives s'effectue uniquement à la boutique vélo.

La présentation d'une pièce d'identité et des justificatifs nécessaires pour bénéficier des tarifs réduits (validité de moins de 3 mois), est obligatoire pour tout abonnement.

Horaires d'ouverture	
Période hivernale	Période estivale
du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre
Lundi au samedi	Lundi au dimanche
9 h - 13 h / 14 h - 18 h	9 h - 13 h / 14 h - 19 h
Fermé le samedi en décembre et janvier	Y compris les jours fériés

[Consulter les tarifs 2021 pour les consignes collectives](#)

(1) Journée : s'entend en horaires d'ouverture de la boutique, à partir de 9 h le matin jusqu'à la fermeture (retour des vélos 30 minutes avant la fermeture). En cas de fermeture de la boutique (dimanche et jours fériés en période hivernale), le jour de fermeture est "offert" au client

(2) Semaine : 7 jours consécutifs incluant le premier jour de location

(3) Tarifs réduits : ils sont accordés uniquement sur présentation d'un justificatif en cours de validité de moins de 3 mois. La caution est réduite pour les tarifs réduits sociaux, étudiants et apprentis, excepté pour la location de vélos à assistance électrique

(4) Tarif social : il s'applique aux bénéficiaires des minima sociaux et aux demandeurs d'emploi

* CTRL : compagnie de transports de la région lorientaise - Breizh'Go : réseau de transport en commun de la Région Bretagne

Pour tout contrat, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire. Les badges d'accès à la consigne sont disponibles uniquement en boutique.